

## Les embarras de Paris

« *Un fait hors de l'ordinaire est plutôt un indice qu'un embarras.* »  
(Arthur Conan Doyle, *Sherlock Holmes*)

Des diverses définitions que les dictionnaires peuvent donner du mot « embarras », on ne retiendra ici qu'une entrée du vénérable *Larousse* : « *Personne ou chose qui est source de désagrément, qui constitue une charge, une gêne* » parce que les transports, à commencer par les autobus et UBER, contribuent de leur mieux aux embarras de Paris.

Les autobus parisiens ont changé de couleur en même temps que de trajets. Fini l'uniforme vert épinard que le Témoin gaulois leur a toujours vu porter sous un toit blanc, place aux couleurs de tout l'arc-en-ciel, mais éteintes et distribuées, semble-t-il, au hasard sur chaque ligne. Bientôt on aura oublié l'aspect ancien comme s'est effacé le souvenir de la fameuse plate-forme ouverte à tous les vents, « *hocbet adjoint au véhicule* » disait Raymond Queneau, car on y était fort secoué, mais qu'affectionnaient beaucoup de voyageurs pour ces deux raisons, et aussi pour le spectacle du contrôleur qui s'y agitait et donnait le signal des départs en tirant sur une chaîne assez semblable à celles qui à la même époque déclenchaient les chasses d'eau. Le conducteur, séparé des voyageurs dans sa cabine surélevée, ignorait tout, en effet, des petits drames qui se déroulaient derrière lui. Aujourd'hui, avec les grands yeux de ses rétroviseurs portés par de grosses antennes qu'on peut voir quelquefois gifler l'imprudent qui attend trop près de la chaussée, il est en mesure, s'il est serviable (et c'est généralement le cas), d'attendre les voyageurs qui piquent un cent mètres pour le rattraper, privant les nantis confortablement assis

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours IX

et les malheureux brutalement malmenés entre les sièges par des freins surpuissants d'un spectacle jadis réservés aux usagers des plates-formes et du plaisir de tendre la main au champion au terme de sa course pour l'aider à se hisser. Parce que *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, c'est Simone Signoret qui l'a dit, on se gardera bien ici d'en exprimer : chaque époque offre des anecdotes pittoresques et amusantes, c'est donc un avantage d'en avoir connu plusieurs.

En voici d'autres récemment observées. La ligne 84 est de celles qui s'honorent d'offrir des autobus flambant neufs, supposés moins polluants... si l'on veut bien faire abstraction de la pollution sonore qui agresse les voyageurs : dès que l'engin s'ébranle, un bruit assourdissant de tôles entrechoquées vous assaille, comme si toute une batterie de casseroles s'ébattaient, traînées par le véhicule. Heureux serez-vous, si cette musique vous accompagne sans interruption jusqu'au but que vous êtes fixé, disons *Solférino*. L'affichage à la station de départ, puis à l'extérieur et à l'intérieur de l'autobus, vous annonce *Panthéon* comme terminus, promesse renouvelée à chaque station... jusqu'à *Hausmann-Miromesnil*, c'est-à-dire quatre fois. À cette halte, tous les voyageurs sont priés de descendre et d'attendre la voiture suivante ! Naguère, quand les besoins du service s'en faisaient sentir, on programmait aussi des services partiels, qui étaient clairement annoncés au départ. Avec l'informatique, la machine adapte le service en temps réel, comme on dit. Quant à l'utilisateur, il n'a pas d'autre solution que de s'adapter aux décisions de la machine (intelligente) et d'accepter, le dos courbé, ses oukases. Même expérience sur le 92 : cette fois, on vous annonce un service partiel jusqu'à *Montparnasse* (la ligne étant prolongée jusqu'à la *Porte d'Orléans*) : vous souriez, « ça marche, je m'arrête à

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours IX

*Saint-François-Xavier.* » Erreur fatale : on vous débarquera, toujours sans crier gare, à *École militaire*, d'où les puissances qui président à nos destinées ont souverainement décidé de renvoyer votre autobus à son point de départ.

On peut se consoler de ce genre de mésaventures de plus en plus fréquent en se disant qu'il s'agit d'une maladie de jeunesse du système, et qu'il saura bientôt vous dire au départ sa véritable destination. Mais le génial UBER exploite à fond cette toute-puissance nouvelle des machines et cette soumission à laquelle elle accoutume les individus, ou plutôt les insectes qui s'imaginent encore être des individus. Jeudi dernier, nous retenons une voiture pour prendre le lendemain à Montparnasse un train qui part à 7 heures 30. UBER nous propose deux créneaux : entre 6 heure 15 et 6 heures 30, ou entre 6 heures trente et 6 heures 45. Prudents, nous choisissons le premier et dormons sur nos deux oreilles. Au matin, soucieux de ne pas faire perdre son temps au chauffeur, nous attendons sur le trottoir l'arrivée du VAC. Les minutes passent, notre impatience grandit. À 6 heures 33 nous décidons qu'UBER n'est pas fiable, et gagnons la station de taxi la plus proche. Dans le taxi, nous découvrirons un SMS nous avertissant (enfin !) que le chauffeur s'est désisté mais que nous pouvons demander une autre voiture ! Trop tard, et UBER a baissé dans notre estime. Dans le train, un autre SMS nous informera que, n'ayant pas demandé un second rendez-vous, nous sommes taxés de 5 €. À notre retour, nous découvrirons sur notre compte bancaire qu'UBER a procédé à ce prélèvement, sans doute pour nous punir de ne pas l'avoir remercié de n'avoir pas tenus ses engagements, l'urgence nous ayant conduits à nous adresser à un autre prestataire. Que l'on comprenne bien : nous admettons sans peine que le chauffeur ait eu d'excellentes raisons

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours IX

d'annuler, mais dans ce cas, c'était évidemment le rôle du prestataire défaillant de nous proposer une autre voiture dans les meilleurs délais, en nous laissant le choix de répondre OUI ou NON (rayez la mention inutile).

Bien entendu, nous n'en resterons pas là. Peu soucieux d'essayer un refus après avoir payé en supplément 10 ou 15 € de téléphone pour nous promener d'un « conseiller » à l'autre, ou en allant exposer notre cas à un malheureux employé qui reçoit à Aubervilliers et nous fera savoir qu'il n'a pas le pouvoir de régler ce litige, et que d'ailleurs les clients d'UBER acceptent par hypothèse ses agissements, nous réclamerons par lettre recommandée avec AR, adressée au siège, à moins qu'UBER ne corrige de lui-même cette erreur, comme il lui arrive de le faire, nous assure-t-on. Quoi qu'il en soit, vous serez tenus au courant des suites données à notre démarche.

Mercredi 25 septembre 2019

Au Proche-Orient, et en bien d'autres régions, les voyageurs peuvent prendre un taxi collectif, qui conduit plusieurs voyageurs à des destinations différentes : cela peut rallonger votre trajet, mais les frais s'en trouvent allégés. Dans la version UBER, le même déplacement demandé à la même heure vous coûtera 7,74 € en individuel et 12 € en collectif. Expérience faite le 24/09 vers 19 heures. À bon entendeur, salut !

P.S.

Reçu par téléphone, dimanche 29, un avis de remboursement de 5 € de UBER. J'ai donc eu tort de m'alarmer, opération blanche pour moi. Dont acte.

Lundi 30 septembre 2019